

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

### Séance du 26 juillet 2024

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 19/07/2024

Présents : 16

Dont Présents non votants : 0

*L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS*

Représentés : 2

**Présents :** Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Catherine COMBES, Béatrice FALCOU, Daniel GALTIER, Martine GIL, Pierre MATHIEU, Kléber MESQUIDA, Marie-Pierre PONS, Séverine SAUR, Didier VORDY, Catherine SONZOGNI

Votants: 18

Pour: 18

**Représentés:** Mariette COMBES par Pierre MATHIEU, Jean-Louis LAFAURIE par Jean ARCAS

Contre: 0

**Présents non votants :**

Abstentions: 0

**Excusés:** Christian BIES, Thierry CAZALS, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Marie LORENTE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL

**Absents:**

**Objet: Œnotourisme Vignobles & Découvertes : Convention partenariat avec les offices de tourisme**

La marque nationale « Vignobles & découvertes », attribuée pour 3 ans, vise à développer l'efficacité touristique des destinations viticoles par une mise en valeur de leurs richesses et une mise en réseau des acteurs. En 2022, la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » a obtenu le renouvellement de la marque pour trois nouvelles années.

Vignobles et Découvertes est une véritable reconnaissance mais c'est surtout un outil de structuration et développement pour le territoire autour de la thématique œnotouristique. Les actions œnotouristiques menées sur le territoire par les ambassadeurs et partenaires Vignobles et Découvertes, dont les offices de tourisme, contribuent et renforcent cette marque sur la destination.

En tant que « porteur de projet » de la marque, la démarche Vignobles & Découvertes est pilotée et coordonnée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles, en partenariat avec les offices de tourisme de la destination ; un « référent oeno » est identifié dans chaque office de tourisme.

Les présentes conventions ont pour objet de préciser le partenariat entre chaque office de tourisme et le Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles sur le territoire de la destination pour l'articulation et la mise en œuvre opérationnelle de la démarche Vignobles & Découvertes. Elles définissent les modalités d'intervention et d'organisation pour développer le programme d'actions validé dans le cadre de l'obtention de la marque V&D.

Les actions opérationnelles et le budget dédié sont présentés et ajustés chaque année dans un « tableau de suivi » partagé entre le Pays Haut Languedoc et Vignobles et les offices de tourisme.

Les actions à venir sur 2024 sont :

- Le Fascinant week-end Vignobles & Découvertes
- Rencontre du réseau Vignobles & Découvertes
- Opération « jeu de Noël ».

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir :

- valider les modalités de cette nouvelle convention de partenariat,
- l'autoriser à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce partenariat.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- valide les modalités de cette nouvelle convention de partenariat,
- autorise le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce partenariat.

Fait à Cessenon-sur-Orb le 26 juillet 2024

Le Président,  
Jean ARCAS

